

Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'école d'ingénieurs ISIS

Se rapprocher d'un organisme collecteur agréé ([OCTA](#)), laissé à votre libre choix* afin qu'il vous transmette son formulaire de déclaration de taxe d'apprentissage.

- Identifier sur le bordereau de versement qu'il vous adressera.
Dans la partie « reversement demandé »,

Ecole d'ingénieurs ISIS - Castres de l'Institut National Universitaire Champollion (ex centre universitaire Jean-François Champollion – ALBI)

DATE LIMITE DE VERSEMENT : 29 février 2016

Avant le 1er mars 2016 : Adressez-vous à l'Organisme Collecteur (OCTA) de votre choix : Il vous fournira un bordereau de versement.

Précisez impérativement à votre OPCA que votre taxe d'apprentissage est destinée à
L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS ISIS - CASTRES
de l'Institut National Universitaire Champollion

QUOTA

Destinataire :
CFA MIDISUP
Route de Narbonne – BP 14 209
31342 Toulouse Cedex 4

Code UAI : 0312755B

Précisez impérativement que ce versement est destiné à l'école d'ingénieurs ISIS - Castres

Sylvie RIETHMULLER
sylvie.riethmuller@midisup.com
05 61 10 01 21

HORS - QUOTA cat. B

Destinataire :
**Institut National Universitaire
Champollion Ecole d'ingénieurs ISIS**
Place de Verdun
81000 Albi

Code UAI : 0811293R

(Institut National Universitaire
Champollion - Albi)
Code diplôme : 6000667 (école
d'ingénieurs ISIS - Castres)

Véronique L'HÔTE
veronique.lhote@univ-jfc.fr
05 63 35 94 34